



**Compte rendu de l'Assemblée générale de la SoPHAU
du vendredi 13 juin 2025**

L'assemblée générale de la SoPHAU s'est tenue le vendredi 13 juin 2025, de 17h30 à 18h55, à l'université Bourgogne Europe, Dijon.

Présents ou représentés (30) : Richard Bouchon, Gerbert-Sylvestre Bouyssou, Aurélie Carrara, Andrzej Chankowski, Jérémy Clément, Jean-Christophe Couvenhes (r), Cecilia d'Ercole, Madalina Dana, Guillaume de Méritens de Villeneuve (r), Ségolène Demougin (r), Arianna Esposito, Audrey Ferlut (r), Catherine Grandjean (r), Laëtitia Graslin-Thomé (r), Antonio Gonzales, Séverine Gregorczyk, Ariane Guieu-Coppolani, Jean-Pierre Guilhembet, Pierre-Olivier Hochard, Énora Le Quéré, Marie-Claude l'Huillier (r), Sabine Lefebvre, Brigitte Lion (r), Marie-Christine Marcellesi, Virginie Mathé, Ségolène Maudet, Dominic Moreau (r), Sylvie Pittia, Nicolas Richer, Alexandre Vlamos.

Membres du bureau (8) : Nathalie Barrandon, Maria Paola Castiglioni, Mathieu Engerbeaud, Paul Ernst, Sylvain Janniard, Cyrielle Landrea, Laurence Mercuri, Clément Sarrazanas.

Invité (1) : Cristina Carusi.

Excusés (3) : Pierre Bonnant, Nicolas Laubry, Michel Sève.

Ordre du jour

1. Bilan de l'activité de la SoPHAU durant le premier semestre 2025
2. État financier
3. Nouvelles adhésions nécessitant un vote de l'assemblée
4. *Les Rendez-Vous de l'Histoire de Blois 2025*
5. Politique d'enseignement supérieur et la recherche :
 - a. Projets gouvernementaux en cours dans l'ESR
 - b. Réforme de la formation des enseignants et des concours de recrutement ; résultats de l'enquête menée auprès des correspondants
6. Interventions de la représentante de la CUSGR, association partenaire
7. Questions diverses

La séance est ouverte à 17h30.

1. Bilan de l'activité de la SoPHAU durant le premier semestre 2025

Laurence Mercuri (LM) présente le rapport d'activités pour le premier semestre 2025.

L'assemblée générale de la SoPHAU prend toujours un tour particulier quand elle se déroule hors de Paris et c'est avec un grand plaisir que LM présente aujourd'hui le bilan d'étape de l'activité du bureau dans son université à Dijon. Elle tient tout d'abord à remercier **Cristina Carusi**, professeur d'histoire grecque à l'université de Parme, qui est ici aujourd'hui à double titre : dans le cadre du colloque, C. Carusi a généreusement accepté de présenter une communication qui sera publiée dans les actes comme toutes les autres ; et d'autre part, en tant que représentante de notre partenaire italienne, la *Consulta Universitaria per la Storia Greca e Romana (CUSGR)*, elle prendra la parole tout à l'heure.

Le premier semestre 2025 a été riche en activités. Deux dossiers majeurs ont retenu l'attention du bureau : l'un scientifique, le congrès de Dijon, l'autre politique, la réforme de la formation et du recrutement des enseignants.

La SoPHAU a donc organisé son **congrès à l'université Bourgogne Europe** (selon sa nouvelle dénomination), vingt-six ans après celui qu'elle avait consacré à Dijon même, à l'initiative d'Hervé Duchêne, alors membre du bureau de la SoPHAU, à la question d'histoire ancienne de 1999 qui était aussi une question d'histoire grecque : « Guerres et sociétés dans les mondes grecs (490-322) ». LM remercie le bureau pour l'aide apportée dans la préparation du congrès, et tout particulièrement Maria Paola Castiglioni et Paul Ernst qui ont bien voulu accepter en outre de l'aider à mener à bien la publication des actes avec Perrine Kossmann.

On ne peut que se réjouir de la vitalité de notre Société et de sa capacité à organiser son congrès tous les deux ans en province, en collaboration avec une université d'accueil. Cette année, la conjoncture était encore moins favorable que les années précédentes. Les restrictions budgétaires, imposées au nom d'une « économie de guerre » décrétée sans aucune consultation, rendent de plus en plus difficile l'obtention de subventions : soit un refus est opposé aux demandes, soit les sommes demandées sont divisées par deux, soit les réponses tardent, menaçant la tenue même du colloque. L'attente imposée par les collectivités territoriales laisse penser que nous ne sommes pas dans leur priorité et si la Région a finalement versé la subvention le 10 juin (soit la veille du colloque programmé le 13), la Métropole, elle, reste encore muette à cette heure. Dans ces circonstances, LM adresse ses remerciements à Sabine Lefebvre pour le soutien du laboratoire ArTeHiS qui a été décisif au même titre que l'aide financière de la SoPHAU, et l'on ne peut que regretter de devoir placer son énergie dans la gestion et la recherche de solutions à faibles coûts au détriment du travail scientifique. Si les collectivités territoriales se désengagent, la question se posera à l'avenir du choix du site du Congrès en fonction des bonnes dispositions des élus locaux car ni l'augmentation des frais d'inscription, ni la collaboration de plusieurs départements ou UFR ne suffiront à compenser le retrait de ces instances locales.

Le second gros dossier traité ce semestre, et toujours en cours, concerne la **réforme de la formation des enseignants et du CAPES**, ce serpent de mer qui a résisté à l'instabilité gouvernementale de l'année écoulée et qui a réapparu à chaque nouveau gouvernement. L'unique point positif de cette réforme publiée en avril dernier est d'avoir suscité le rapprochement des quatre sociétés des historiens de l'Université qui sont tombées d'accord pour demander à être reçues au ministère en vue d'obtenir des informations sur le projet de réforme et d'exposer leurs critiques et propositions. Dès le début du mois de mars, les sociétés ont frappé à toutes les portes, à l'Élysée, à Matignon, au ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Les réponses ont tardé, le décret de la réforme a été publié, et les quatre sociétés ont finalement été reçues pas moins de trois fois, le 24 avril, le 7 et le 19 mai, par des conseillers de François Bayrou, de Philippe Baptiste et d'Élisabeth Borne. Les Sociétaires ont pu lire les communiqués et les comptes rendus communs diffusés. Sur fond de profonde désorganisation dans la mise en œuvre, la réforme vide l'Éducation de toute

ambition intellectuelle, scientifique et culturelle et limite le niveau scientifique des futurs enseignants en les recrutant à Bac+2 et en axant la formation ultérieure sur l'apprentissage professionnel.

L'histoire se répète : en 1999, devant la menace d'une réforme du CAPES, lors de l'assemblée générale de la SoPHAU du 4 décembre, *plusieurs collègues s'alarment devant le risque d'un concours pédagogique sans plus de contenu académique* et Jean-Michel David, alors président, propose une motion, votée ensuite à l'unanimité, réaffirmant *l'attachement [de la SoPHAU] à l'existence du CAPES comme concours national exigeant une année disciplinaire après la licence*. LM annonce qu'elle proposera à son tour lors du point sur la politique gouvernementale à l'ordre du jour, un texte pour dénoncer le crime que constitue la réforme actuelle contre l'intelligence et le progrès social, et la menace qui pèse désormais sur la préparation de l'agrégation elle-même dans de nombreuses universités, mises en demeure d'appliquer la réforme à coûts constants. Le sort est facétieux car l'université Bourgogne Europe, où se déroule le congrès de la SoPHAU dédié à la question d'histoire ancienne de l'agrégation, risque de ne pas ouvrir de préparation au concours par manque d'argent¹.

La détérioration de l'enseignement supérieur et de la recherche dépasse les seuls concours et la SoPHAU, la SHMESP, l'AHMUF et H2C se sont de nouveau réunies pour exprimer, dans un communiqué publié le 31 janvier, leur **opposition aux politiques ministérielles** menées année après année et favorisant la mise en concurrence des établissements et des collègues, la réduction drastique des budgets et des postes, le financement et l'accréditation par l'État des formations privées, le recul de la collégialité, l'intervention des entreprises privées dans les instances de l'Université publique.

C'est dans ce contexte qu'ont été constatés des dysfonctionnements dans les **procédures de recrutement** et que la SoPHAU, en concertation avec la présidente de la 21^e section du CNU, a dû adresser en février dernier à la Présidence de l'université de Haute-Alsace une lettre rappelant que, selon l'usage, la désignation des membres des comités de sélection s'appuie sur l'avis des spécialistes de la discipline du poste concerné et que seuls les spécialistes sont en mesure de garantir la pertinence et la qualité des recrutements. En tant que société savante académique, la SoPHAU est très attentive à la qualité de la formation des étudiants en histoire ancienne, qu'elle estime indissociable d'un encadrement par des enseignants-chercheurs spécialistes et en nombre suffisant. LM demande donc aux collègues de continuer d'alerter le bureau de tout dysfonctionnement constaté dans ce domaine.

La baisse des dotations universitaires atteint le cœur de notre métier et les sciences humaines sont particulièrement fragilisées. La **bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)** a annoncé en début d'année une baisse de son budget de 40%, entraînant entre autres la suspension du prêt inter, puis, le 30 avril, l'arrêt de son abonnement au *TLG* qui pénalise non seulement les utilisateurs parisiens de la bibliothèque mais aussi les nombreux collègues non franciliens qui étaient abonnés à la BIS pour bénéficier de la consultation en ligne du *Thesaurus*. La rumeur dit que les universités parisiennes qui en ont les moyens cherchent à s'abonner individuellement au *TLG*, l'éditeur ne pourra qu'en être satisfait.

Durant le semestre écoulé, la SoPHAU a été présente sur d'autres terrains. La **cinquième édition des *Nocturnes de l'Histoire*** s'est déroulée le 26 mars. Les manifestations proposées sur tout le territoire, et pour la première fois cette année sur l'île de La Réunion, illustrent le dynamisme et l'inventivité des responsables des projets. Les *Nocturnes de l'Histoire* accusent pourtant cette année une baisse significative des propositions (environ 55 contre une centaine les années précédentes). Les enseignants-chercheurs sont moins présents, les laboratoires sont absents et les bureaux des associations trop peu engagés, alors même que le label des *Nocturnes de l'Histoire* est désormais convoité par de nombreuses institutions. Les universitaires ont tout intérêt à engager les étudiants, très motivés pour ce type de manifestations.

¹ À l'heure où nous diffusons ce compte rendu, la menace semble s'éloigner.

Cette année encore, le bureau a proposé une **carte blanche aux *Rendez-vous de l'Histoire*** à Blois (8-12 octobre 2025) et celle-ci a été acceptée. Nathalie Barrandon présentera dans un instant cette table ronde dédiée à l'engagement des historiens français pour la défense des principes républicains.

Dans le cadre de la préparation des manifestations du second semestre, le bureau a aussi réfléchi ce semestre, sur proposition de Maria Paola Castiglioni, à l'organisation d'une **table ronde durant l'AG du 6 décembre 2025, consacrée à la *science ouverte en SHS***. Le projet est bien avancé et sera présenté en temps et en heure.

La SoPHAU a également été partie prenante d'actions diverses toujours en partenariat avec les autres associations. LM a participé avec Sylvain Janniard à l'assemblée générale du CoSSAF le 3 février à l'université Montpellier 3, et, en février également, la SoPHAU a apporté son soutien au texte de la commission Enseignement du CoSSAF sur le cadrage de la formation des enseignants.

Avec l'APHG, la SoPHAU projette d'écrire un dossier sur les nouveaux programmes scolaires qui sera publié quand ceux-ci seront connus, et la revue de l'APHG, *Historiens & Géographes*, accueillera dans son numéro de septembre la **publication de la bibliographie d'histoire ancienne de l'agrégation**, rédigée par Ségolène Maudet et Eléonore Favier. LM les remercie l'une et l'autre d'avoir accepté cette tâche lourde mais essentielle.

Le 28 mars s'est tenu à l'université de Francfort le colloque intitulé *Die griechischen Städte und die Macht Roms von Pompeius bis zu den Flaviern / Les cités grecques et le pouvoir romain de Pompée au temps des Flaviens*. C'est là le premier colloque issu de la convention signée par la Mommsen-Gesellschaft et la SoPHAU il y a déjà presque cinq ans. La SoPHAU remercie François Kirbihler (université de Lorraine), Christine Hoët-Van Cauwenberghe (université de Lille) et Julien Aliquot (CNRS Lyon-HiSoMA) d'avoir accepté d'y présenter une communication aux côtés des collègues allemands Muriel Moser-Gerber (Frankfort, organisatrice de la rencontre), Susanne Froehlich (Darmstadt), Julia Hoffmann-Salz (Bonn). François Kirbihler, en outre, a bien voulu se charger d'apporter un texte de salutation de la SoPHAU.

Enfin, la SoPHAU a été invitée au **congrès annuel de l'APLAES** le 6 juin à Besançon pour participer à une table ronde de réflexion didactique consacrée au thème : « Comment lire les textes de l'Antiquité ? Quels textes lire avec nos étudiants ? ». Comme les Sociétaires peuvent en faire le constat, les partenariats de la SoPHAU se portent bien.

Avant de conclure, LM souhaite rappeler que la semaine du 19 au 26 juin se dérouleront les élections des sections CNRS. Tous les enseignants-chercheurs sont concernés par ces élections. Qu'ils appartiennent à une UMR ou à une équipe locale (ex-EA), tous les collègues universitaires peuvent/doivent voter. La représentativité de l'histoire ancienne passe par l'engagement de chacun lors des consultations électorales.

Pour finir, LM renouvelle au bureau ses remerciements pour son implication dans le fonctionnement de l'association et l'aide apportée dans l'organisation de l'assemblée générale et du congrès.

La parole est donnée à Sylvain Janniard, trésorier de la SoPHAU.

2. État financier (1^{er} semestre 2025)

Notre Société bénéficie au premier semestre 2025 d'une trésorerie équilibrée. Au 11/06/2025, l'encours global était de **26 136 € (27 869 € au 06/06/2025)**, répartis entre **2 747 € sur le CC BRED et 23 389 € sur le Livret A BRED**. Le montant important de l'épargne permet, grâce aux intérêts perçus (**719 € en 2024**), de soutenir le Bureau dans la poursuite d'une activité très importante au service de notre communauté, mais dans un contexte de renchérissement des coûts de déplacement et de logement.

Le nombre de sociétaires à jour de leur cotisation à la date de l'AG est de **181** (6 460 € de cotisation)², contre **162** à l'AG du 06 juin 2024, et il convient de les remercier pour leur fidélité à la SoPHAU, tout particulièrement les sociétaires qui ont versé **des cotisations de soutien** (N. Belayche, S. Bouffier, J. Clément, P. Ellinger, C. Grandjean, J.-P. Guilhembet, A. Jacquemin, P. Le Roux, N. Mathieu, H. Ménard, A. Tourraix, C. Virlovet) ou **de membre bienfaiteur** (G. Bouyssou, A. Gonzales, M. Royo, M.-T. Schettino).

Le Trésorier se félicite que ses appels renouvelés au versement régulier et anticipé dans l'année des cotisations aient porté leurs fruits. Il invite les sociétaires, pour faciliter l'établissement d'un budget annuel, l'anticipation des dépenses et limiter aussi les courriers de relance, à privilégier, pour le règlement de leur cotisation annuelle, **le virement « permanent »** sur le compte SoPHAU (virement automatique à date anniversaire, annulable à tout moment), dont les modalités très simples sont rappelées dans le vade-mecum du sociétaire ainsi que sur le site de la Société.

Les dépenses pour le premier semestre de l'année sont importantes et se montent à **5 903 €**. Hors dépenses récurrentes, leurs principaux postes ont été le remboursement des **frais engagés par l'experte** de notre prix SoPHAU 2024 (**817 €**), la participation au financement de notre **Congrès 2025 (2 000 €)**, le remboursement de frais de **missions en lien avec l'activité du Bureau au service de la Société (2 541 €)**. Ces frais de mission importants sont explicables par l'activité soutenue des membres du Bureau, ou de leurs mandataires, pour représenter notre Société et défendre nos disciplines, œuvre essentielle dans un contexte d'attaques continues et multiformes contre l'ESR.

Les dépenses prévisionnelles pour le second semestre sont aussi élevées : il conviendra en particulier de financer notre assemblée générale de décembre prochain (env. 1 200 €), qui coïncidera avec l'engagement des frais liés à la remise du prix 2025 de la SoPHAU (environ 800 €), de régler aussi les frais pour la table ronde organisée par la Société aux prochains RDV de l'Histoire à Blois (env. 800 €).

Avec ce rapport financier intermédiaire, SJ espère avoir convaincu les Sociétaires de l'importance de continuer à donner à la SoPHAU les moyens financiers de son action et remercie pour la confiance qui lui est accordée dans ses responsabilités de Trésorier.

3. Nouvelles adhésions nécessitant un vote de l'assemblée

L'assemblée est amenée à voter sur les demandes d'adhésion de deux doctorants et d'un docteur non titulaires de l'enseignement supérieur présentées au cours du semestre écoulé.

Kevin Parachaud a soutenu en 2024 une thèse en histoire ancienne sous la direction de Stéphanie Guédon (Limoges) et Pierre-Yves Milcent (Toulouse Jean Jaurès) à l'université de Limoges : *Les Galates en Méditerranée orientale (III^e s. a.C.- II^e s. p.C.)*.

Jules Buffet, agrégé de Lettres classiques, est actuellement ATER à l'université Paris Nanterre. Il prépare une thèse depuis 2020 sous la direction de Christel Müller à l'université Paris Nanterre : *Le poids politique de l'argent. Pratiques financières et situations oligarchiques dans les cités grecques, IV^e-I^{er} s. av. J.-C.*

Hadrien Dutheil, agrégé d'Histoire, est titulaire d'un contrat doctoral. Il prépare une thèse depuis 2024 sous la direction de François Lefèvre à Sorbonne université : *Achéménides et Séleucides. Recherches sur l'évolution de la pratique royale du pouvoir entre Egée et Indus du IV^e au II^e s. av. J.-C.*

Nombre de votants : 38

- Pour : 38

Les nouvelles adhésions sont approuvées à l'unanimité.

² Le nombre de sociétaires au moment de la diffusion de ce rapport est de **191**.

4. Les *Rendez-Vous de l'Histoire de Blois 2025*

Nathalie Barrandon (NB) présente la carte blanche choisie pour les prochains *Rendez-vous de l'Histoire* de Blois qui se dérouleront du 8 au 12 octobre 2025. Le thème retenu pour l'année 2025 porte sur « La France ? ». La SoPHAU a choisi d'intervenir en proposant une carte blanche ayant pour titre : « S'engager ! Les combats des historiens antiquisants et médiévistes dans la France du XX^e siècle ». Être historien et s'engager pour la France et ses principes républicains n'a pas été l'apanage des spécialistes de la période contemporaine. De Gabriel Monod à Nicole Loraux, en passant par Marc Bloch, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal Naquet ou Claude Nicolet, d'autres ont agi ou fait entendre leur voix. Leur engagement présente-t-il des spécificités ? La table ronde offre un débat sur ces historiens et historiennes qui ont marqué un long XX^e siècle, en conciliant une production scientifique *a priori* très éloignée des enjeux contemporains et un engagement remarquable.

Modérée par Julie Clarini, chef du service Idées au *Monde*, elle regroupera les interventions de : Paulin Ismard (professeur d'histoire grecque à l'université Aix-Marseille), Emmanuelle Loyer (professeur d'histoire contemporaine à Sciences Po Paris), Yann Potin (chargé d'études documentaires aux Archives nationales et maître de conférences associé en histoire du droit à l'université Paris 13) et Sarah Rey (maître de conférences HDR en histoire ancienne à l'Université Polytechnique Hauts-de-France).

La SoPHAU est aussi à l'initiative d'une carte blanche accordée au réseau Antiquité Avenir en 2025, grâce à Pierre-Olivier Hochard et Cyrielle Landrea : « La France pour touristes : l'engouement pour les sites antiques ». Le débat, animé par Pierre-Olivier Hochard (maître de conférences, université de Tours), réunira Florian Baret (maître de conférences, université de Tours), Vivien Barrière (maître de conférences, CY Cergy Paris université) et Marie Deleplace (professeur émérite, université Gustave Eiffel).

5. Politique d'enseignement supérieur et la recherche

a. Projets gouvernementaux en cours dans l'ESR

Le débat porte sur l'acte 2 de l'autonomie des universités. Un an après son lancement, il apparaît nécessaire de connaître la situation des universités pilotes choisies par le gouvernement (pour les SHS : Sorbonne Université, Rennes, Bordeaux, Pau, Aix-Marseille, Perpignan, Mulhouse) pour mettre en place une politique volontariste accroissant l'autonomie dans tous les domaines de la vie universitaire : institutionnel, pédagogique, financier et RH, et adapter les formations aux besoins des entreprises privées.

Cependant, les informations semblent peu circuler. Sorbonne Université fait partie des universités pilotes, mais Marie-Christine Marcellesi souligne l'absence d'informations, seule serait perceptible la volonté de gérer localement les primes et les promotions des BIATSS. Même si l'université de Polynésie française ne fait pas partie des universités pilotes, Gerbert-Sylvestre Bouyssou, VP de la CFVU de cette université, mentionne des discussions en cours pour mettre en place les « contrats d'objectifs, de moyens et de performance » (COMP). Les formations risquent d'être directement touchées par l'injonction de la professionnalisation et une évaluation sur la base des taux d'insertion professionnelle. Antonio Gonzales insiste ensuite sur la cohérence politique des projets en cours et sur la nécessité pour nous de considérer ces différentes réformes dans leur globalité. Le but des COMP est de supprimer des formations et de pousser les universités à se spécialiser en fonction des besoins économiques régionaux (les formations pourront être créées au fil de l'eau sans l'accréditation du ministère) et à déléguer en quelque sorte à d'autres les formations

qu'elles n'assureraient plus. C'est donc une nouvelle carte des formations qui est en train d'être dessinée.

Par le moyen des COMP, les formations et la recherche seront contrôlées par les entreprises et les dotations attribuées en concertation avec elles. Sur ce point, Sylvain Janniard souligne la place importante que prendront les COMP dans les budgets (peut-être 90%). La disparition de la notion de « subvention pour charges de service public » va transformer profondément le fonctionnement de nos établissements.

b. Réforme de la formation des enseignants et des concours de recrutement ; résultats de l'enquête menée auprès des correspondants

Une enquête a été lancée au mois de mai auprès des correspondants de la SoPHAU sur la mise en place de la nouvelle réforme de la formation des enseignants et du CAPES. Vingt-six correspondants ont répondu à l'enquête. Quinze universités souhaitent mettre en place une préparation en L3 (onze en adaptant un enseignement existant et quatre en créant un enseignement spécifique). Seules quatre universités auront un financement garanti (Amiens, Mulhouse, Rennes et Tours). Les universités de Tours et de Versailles adapteront leur master MEEF pour que les étudiants puissent présenter le concours de L3. Enfin, des correspondants craignent une désaffection pour la L3 existante (Albi), d'autres espèrent au contraire un regain d'attractivité pour les universités qui ne préparent plus depuis longtemps au CAPES (Avignon).

De nombreuses interrogations demeurent sur les conséquences de la mise en place d'un concours en L3. Nathalie Barrandon souligne les risques encourus par les petites universités avec des formations qui pourraient fermer. Selon Gerbert-Sylvestre Bouyssou, les licences d'Histoire risquent de se transformer en licences de préparation au concours. Sabine Lefebvre ajoute que cette réforme fait effectivement peser des menaces importantes pour la survie du master Recherche s'il y a moins de liberté dans le choix des intitulés de cours en L3. Cela aurait pour conséquence de diminuer le choix des sujets de master. Des universités risquent alors de devenir des collèges universitaires et manquer d'attractivité.

Énora Le Quéré mentionne un autre problème important lié à cette réforme : le risque de voir apparaître des formations privées payantes pour préparer en une année supplémentaire le concours. Face à ce risque le département d'Histoire à Rouen a décidé de mettre en place une formation permettant aux étudiants titulaires d'une licence de pouvoir préparer en un an le concours.

À l'issue des débats, LM soumet à l'assemblée une proposition de motion :

La SoPHAU, réunie en assemblée générale le 13 juin 2025 à l'université Bourgogne Europe (Dijon), réaffirme son attachement à la formation disciplinaire approfondie des futurs enseignants du second degré et à leur recrutement au niveau master par concours national. Elle dénonce plus généralement les transformations actuellement à l'œuvre dans l'Enseignement supérieur et la Recherche et le projet de généralisation des COMP (Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance) à la rentrée 2026, visant à favoriser les politiques de site, l'ouverture des formations sur la base de taux d'insertion professionnelle à l'évaluation biaisée et une fonction utilitariste et strictement régionale des universités.

Motion votée à l'unanimité.

6. Interventions de la représentante de la CUSGR, association partenaire

L'assemblée générale a eu le plaisir de recevoir Mme Cristina Carusi, professeur d'histoire grecque à l'université de Parme et représentante de la *Consulta Universitaria per la Storia Greca e Romana* (CUSGR).

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

Mme Carusi, au nom de la CUSGR et de sa présidente, Cecilia Ricci, adresse ses salutations les plus cordiales, ainsi que ses remerciements sincères pour l'occasion qui lui est offerte de prendre la parole devant l'assemblée de la SoPHAU. C'est pour elle un grand plaisir de réaffirmer, en cette circonstance, la valeur de la collaboration qui unit nos deux communautés académiques, initiée officiellement en décembre 2017 et consolidée au cours du temps par des échanges scientifiques et des initiatives communes.

La coopération de la CUSGR et de la SoPHAU trouve son origine dans une invitation adressée à Lucia Criscuolo, alors présidente de la CUSGR, à participer à l'assemblée de la SoPHAU, ainsi qu'au prix SoPHAU, destiné à cofinancer la publication d'un ouvrage issu d'une thèse de doctorat. La signature de la convention entre les deux associations a eu lieu à cette occasion, en présence de Lucia Criscuolo pour la CUSGR et de Catherine Grandjean pour la SoPHAU.

Au fil des années, cette collaboration s'est concrétisée par diverses initiatives. On peut citer, entre autres, l'échange régulier d'informations scientifiques via les sites internet des deux associations et la circulation de mises à jour législatives pertinentes pour nos contextes nationaux respectifs. La participation réciproque à diverses activités de l'une et l'autre association s'est révélée particulièrement précieuse. Citons entre autres la participation de Maria Teresa Schettino à la rencontre scientifique nationale des historiens de l'Antiquité organisée par la CUSGR à Bologne en novembre 2018, ou celle de Lucia Criscuolo au colloque de la SoPHAU à Lyon en juin 2021. De même, Sylvie Pittia a participé à l'assemblée générale de la CUSGR en 2022, ainsi qu'au jury du prix CUSGR (créé la même année pour la meilleure thèse de doctorat). Plus récemment, Umberto Roberto et Claudia Moatti ont respectivement représenté leur organisation au *Congrès de printemps 2023* de la SoPHAU et au sein du jury du prix CUSGR 2023.

La CUSGR est actuellement engagée dans plusieurs dossiers stratégiques pour la discipline, ainsi que pour l'ensemble du système italien de l'enseignement et de la recherche. Elle suit de près la proposition de révision des nouvelles directives nationales pour l'enseignement de l'histoire à l'école, élaborées par le ministère de l'Éducation, et en évalue l'impact sur la formation historique de base, affirmant avec force l'importance de la présence de l'Antiquité dans les programmes scolaires.

Un autre domaine d'attention concerne le développement rapide des universités télématiques, en particulier leur rôle dans la formation des enseignants et dans l'offre des parcours de certification, avec pour objectif d'assurer des standards de qualité élevés dans la préparation à l'enseignement.

La CUSGR entretient également des relations constantes avec les principales sociétés d'histoire italiennes (en particulier d'histoire médiévale, moderne et contemporaine), avec lesquelles elle partage des initiatives, des prises de position et des réflexions sur des thèmes d'intérêt commun. Elle poursuit en outre un dialogue actif avec le ministère de l'Université et de la Recherche, notamment dans le contexte des réformes à venir concernant la nouvelle habilitation scientifique nationale et les postes et contrats de recherche précédant la titularisation, pour lesquels des évolutions réglementaires sont attendues.

La CUSGR forme le vœu sincère que la collaboration entre nos deux Sociétés, déjà solide et fructueuse, et compte tenu de la convergence d'intérêts, puisse se poursuivre et se renforcer à travers l'organisation conjointe de manifestations scientifiques, de projets partagés et d'initiatives de dialogue. Cela permettra d'approfondir les liens entre nos deux communautés académiques et de nourrir une réflexion commune sur le rôle de l'histoire ancienne dans le monde contemporain.

LM remercie Cristina Carusi et formule à son tour le souhait que la SoPHAU et la CUSGR poursuivent et renforcent leur collaboration par de nouveaux projets.

7. Questions diverses

La SoPHAU est membre du réseau Antiquité Avenir qui a créé un prix cette année. Ce prix vise à récompenser une initiative menée par un enseignant dans ses classes pour promouvoir l'Antiquité et les langues anciennes. Le thème pour l'année 2025 était : « Explorer ». Le projet lauréat (« Explorer. De la mer aux étoiles ») a été conduit par Thibaud Nicolas au sein de ses classes de latin et de grec au collège Marcel Cachin au Blanc-Mesnil (93). Thibaud Nicolas est docteur en histoire ancienne et membre de la SoPHAU. Le thème pour l'année 2026 portera sur : « Les animaux ».

Enfin, le bureau souhaite signaler la parution du prix SoPHAU 2019 le 26 juin prochain : Jérémy Clément, *Hippikè kai polemikè. Guerre et culture équestre dans le monde grec de Xénophon à Polybe*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine (BiAMA).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.

Fait à Paris, le 20 juin 2025

La Présidente de la SoPHAU,
Laurence Mercuri



La Secrétaire de la SoPHAU,
Cyielle Landrea

